

(19.11.2020) COVID-19 : fermeture des établissements publics et de consommation :

Les vignerons et encaveurs vaudois solidaires des cafés-restaurateurs et tenanciers d'œnothèques

Par effet de cascade, la fermeture des établissements publics engendre un manque à gagner substantiel aux vignerons et encaveurs qui fournissent des crus locaux dans la restauration.

Depuis le 4 novembre dernier et pour une durée indéterminée, les établissements publics sont décrétés fermés par décision de l'autorité cantonale. Après la fermeture du printemps, ils sont à nouveau contraints dans leur liberté de commerce pour cause de pandémie. Pour nos milieux, c'est également une situation difficile à vivre dans la mesure où la consommation des établissements publics ne se transfère non sans dommage sur une consommation privée d'une part. Pour les restaurateurs, les mois de fin d'année sont des périodes supérieures au plan du chiffre d'affaires d'autre part. En conséquence, cette période sera également préjudiciable aux revenus des vignerons.

Nous ne minimisons pas les risques liés au coronavirus mais il convient d'évaluer objectivement les avantages face aux inconvénients d'une fermeture généralisée, car les effets économiques négatifs dans les milieux de la restauration risquent d'être gigantesques et peut-être disproportionnés en rapport au risque d'infection si l'on considère le sérieux dans la mise en œuvre du plan de protection suivi par les membres de GastroVaud depuis la réouverture au printemps. Ajoutons encore qu'il n'est pas prouvé que les établissements publics – lorsque les gestes barrières et mesures sanitaires sont respectées – sont des lieux de contamination si on les compare aux milieux strictement privés.

Selon le principe de « qui décide, paie », nous sommes solidaires avec les milieux des cafés-restaurants pour qu'un soutien suffisant à fonds perdus permette aux tenanciers de réouvrir dès que possible. C'est un élément déterminant pour les vignerons et encaveurs, car un restaurateur qui disparaît, c'est souvent un client perdu sur notre marché suisse du vin très concurrentiel avec les vins importés qui eux, restent vendus majoritairement en grande distribution.

Le milieu des vignerons est très reconnaissant et remercie vivement le Conseil d'État d'avoir lancé le programme WelQome et de permettre son prolongement prochainement, car en effet cela aide activement bon nombre de vignerons et d'encaveurs de notre vignoble. Nous pensons cependant à tous les viticulteurs, livreurs de raisins ronds à une coopérative ou à un négociant qui eux, ne bénéficient pas d'aides directes comme nous l'avions demandé au Conseil d'État.

Prenez bien soin de vous et bonne santé à toutes et à tous !

Contacts pour renseignements :

François Montet, président 079 422 94 42

Gilles Cornut, vice-président 079 212 25 61



La Fédération vaudoise des vignerons est une association professionnelle regroupant toutes les personnes ou les sociétés pratiquant la production de raisin à des fins de vinification. Elle représente les intérêts des vignerons, des vignerons-encaveurs, des propriétaires de vignes, des tâcherons, locataires et chefs de culture, des vignerons pratiquant la production intégrée (VitiPlus), et des pépiniéristes viticoles. La FVV assure la défense des intérêts de tous pour maintenir en activité le plus beau métier du monde.